

BTS Management Opérationnel de la Sécurité

BTS MOS

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- **Préparer et mettre en œuvre une prestation de sécurité** : Mettre en œuvre une veille réglementaire et technologique, préparer une prestation de sécurité dans le respect d'une démarche qualité, de traçabilité et de protection des données.
- **Manager les Ressources Humaines** : Organiser le service, gérer le personnel, gérer les relations sociales, contribuer à la qualité des relations interpersonnelles, participer à la valorisation des R.H., et élaborer des analyses financières, commerciales et des ressources humaines.
- **Gérer la relation client (R.C.)** : Préparer l'offre commerciale, gérer la prestation, prendre en compte les consignes client et rédiger les consignes d'application, suivre et pérenniser la R.C..
- **Participer à la sécurité globale** : Prévenir des risques en relation avec les partenaires institutionnels, gérer les incidents, accident, événements et la crise avec les partenaires institutionnels.
- **Surveillance humaine et de gardiennage** : Bases du métier d'agent de sécurité (incendie, terrorisme, gestion des conflits, événementiel).

Entreprises d'accueil

Entreprise de sécurité/sûreté ; Service interne de sécurité d'une organisation (entreprise, administration publique et privée, collectivité locale, hôpitaux).

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Baccalauréat Général, Technologique, et Professionnel.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Formation par apprentissage

Code diplôme **Code RNCP**
32034401 35393

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2, soit 120 crédits ECTS.

Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).
Démarrage en septembre.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
2 jours en UFA, 3 jours en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



UFA ESCR - site Pyramide

210 rue de l'ingénieur Sansoube
74800 LA ROCHE SUR FORON
04 50 03 57 58
accueil.sup@escr74.com
www.escr74.com

Architecture et contenu de la formation

Blocs de compétences

BC01 - Préparation et mise en œuvre d'une prestation de sécurité

- Mettre en œuvre la veille réglementaire et technologique.
- Préparer une prestation de sécurité.
- Proposer une prestation dans le respect d'une démarche qualité, de traçabilité et de protection des données.

BC02 - Management des ressources humaines

- Organiser le service
- Gérer le personnel
- Gérer les relations sociales

BC03 - Gestion de la relation client

- Préparer l'offre commerciale
- Gérer la prestation Suivre et pérenniser la relation client

BC04 - Participation à la sécurité globale

- Prévenir les risques en relation avec les partenaires institutionnels.
- Gérer les incidents, accidents, événements et crises avec les partenaires institutionnels.

BC05 - Surveillance humaine et gardiennage

- Maîtriser les bases du métier d'agent de sécurité
- Participer à la prévention du risque incendie
- Prévenir et réagir face au risque terroriste
- Participer à la sécurisation d'un rassemblement événementiel

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
Expression et culture générale	4	Ponctuel	Écrit
Langue Vivante (Anglais)	2 2	Ponctuel Ponctuel	Écrit Oral
Culture économique juridique et managériale	6	Ponctuel	Écrit
Préparation et mise en œuvre d'une prestation de sécurité	8	Ponctuel	Oral
Management des ressources humaines et gestion de la relation client	5	Ponctuel	Oral
Participation à la sécurité globale	6	Ponctuel	Écrit
Surveillance humaine et de gardiennage		Ponctuel	Pratique & Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

Rattrapage possible : ECT (épreuve de contrôle)

Si : moyenne au moins égale à 8 et inférieur à 10/20,.

Et : si moyenne (pro) à mini 10/20

Équivalences permettant dispenses d'épreuves : si autres BTS TERTIAIRE déjà obtenu sur les matières communes.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
Taux de réussite du BTS MOS dans l'UFA	-	-	-	-
Taux de réussite globaux <i>Effectif présenté</i>	-	87% 2200	90% 1303	90% 1053
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	en cours	44%	44%
Taux de poursuite d'étude	-	en cours	50%	44%
Satisfaction globale Apprentis entrants (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	89% 600/2531	90% 365/2485	92% -	94% -
Satisfaction globale Apprentis sortants (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	68% 354/2400	83% -	86% -
Taux d'abandon globaux	-	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Licence professionnelle de sécurité des biens et des personnes.

Débouchés professionnels :

• Chef de secteur, chef de site • Chef de site nucléaire • Chef d'équipe en télésurveillance ou en vidéo-protection • Assistant d'exploitation, responsable d'exploitation • Chargé d'affaires/chargé de clientèle • Coordinateur de sites • Superviseur (aéroportuaire) • Contrôleur de sites, contrôleur qualité • Adjoint, régulateur, chef de service (dans le transport de fonds) • Chargé de sécurité (transport de fonds) • Chef d'équipe, chef de dispositif, chef de mission, manager opérationnel (protection rapprochée).

Après une certaine expérience professionnelle :

• Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personne • Chef d'agence/directeur d'agence • Responsable/directeur régional • Chef/directeur d'établissement.

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 8 341 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
 - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1^{ère} année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : la rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat.
 - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti (sous conditions)

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Ligne de bus à proximité : APS, LISA, GAL, ligne régulière au départ de Cluses proposée par le Conseil Départemental.
- Transports scolaires : Proximiti (www.proximiti.fr).
- Gare Ter à proximité : La Roche-sur-Foron (gare à 8 minutes à pied).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

Label Lycée des Métiers de la Comptabilité et de la Gestion

• Restauration

- Cantine sur le site du Lycée Sainte Famille
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

Matériel / Équipement

- Salle dédiée et équipée d'un vidéoprojecteur.
- Compte office 365 pour chaque apprenti et accès au WIFI.

Coordonnées de l'UFA



UFA ESCR - site Pyramide

210 rue de l'ingénieur Sansoube
74800 LA ROCHE SUR FORON
04 50 03 57 58
accueil.sup@escr74.com
www.escr74.com

Référent Handicap
Sébastien MAURE

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026